

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspectrice de l'éducation nationale : Mme DEVERTU			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : M. BELLENGUEZ	X		
Maire : M. SAVOT	X		
1 <sup>er</sup> adjoint M. BENOIT	X		
Conseiller municipal : Mme BORROD	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Elodie BENOIT	X		
Séverine PENIN	X		
Mélanie DEPARDON	X		
Stéphanie PONCET	X		
Laurent BELLENGUEZ	X		
Marie Sophie PERRIN	X		
Florian GARCIA		X	
DÉLEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE			
Michel PENIN	X		
Claude DUPASQUIER	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants
Aurélié MOSCHIETTI	X		Emmanuelle GAULTIER
Amandine KONEY	X		Mélanie TATON
Méhida ROUX	X		Stéphanie FERRAND
Isabelle MARTIN	X		
Sandrine MENDES		X	Vanessa FONTAINE X
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :		X	
Médecin scolaire :		X	
Infirmier(e) scolaire :		X	
Assistante sociale :		X	
ATSEM : Patricia MARGUIN	X		
ATSEM : Lucie Joubert Laurencin		X	

Procès-verbal établi le 28 février 2016

Le président, directeur de l'école  
Nom : BELLENGUEZ Laurent

La secrétaire,  
Nom : BORROD Sophie  
Fonction : Conseillère municipale  
chargée des affaires scolaires

## 1. Date des inscriptions et prévisions pour la rentrée 2016-2017

L'école scolarise actuellement 132 élèves.

Les prévisions pour l'année prochaine sont actuellement de 122 élèves (19 départs d'élèves de CM2 pour 9 inscriptions prévues d'élèves nés en 2013 recensés sur la commune ou arrivant prochainement)

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2016-2017 se dérouleront prochainement : les **familles ayant des enfants nés en 2013 devront d'abord s'inscrire en mairie à partir du 15 mars**. Un certificat d'inscription leur sera délivré.

**Les deux journées d'admission des élèves à l'école sont prévues les jeudis 7 avril et 28 avril de 9h00 à 18h00**. Les familles qui ne pourraient se rendre à l'école ce jour sont invitées à prendre contact avec le directeur.

## 1. Point sur les rythmes scolaires pour cette année

Rappel du fonctionnement actuel : 45 minutes en fin de journée les lundis, mardis, jeudis et vendredis depuis la mise en place des TAP (« temps d'Activités Périscolaires ») à l'école de Chevroux en 2014. A la fin de l'année scolaire 2014/2015, les TAP avaient fait l'objet d'un questionnaire d'évaluation auprès des familles de manière à recueillir le ressenti des enfants, l'avis et le questionnement des parents. Les résultats ayant été communiqués à l'inspection académique, selon une demande nationale.

Les activités proposées aux enfants alternent au cours des 5 périodes entre : la danse, les échecs, l'informatique, le dessin dirigé, le théâtre d'ombre, les jeux de société ainsi que les jeux d'extérieurs.

Une « commission TAP » a vu le jour. Elle est composée de l'ensemble des « intervenants TAP », de Monsieur SAVOT ainsi que des membres du conseil municipal concernés par « les affaires scolaires ».

Au fil des temps d'activités, certains éléments plus difficiles à gérer apparaissent et ont nécessité une réflexion :

- du point de vue de ceux qui interviennent avec les élèves des classes maternelles, dans le cadre d'un bilan partagé, il semble que l'organisation actuelle des TAP ne correspondent pas à leur rythme personnel (durée et créneau). Il s'agit d'une journée supplémentaire pour eux, avec un autre adulte, pour un groupe dont le nombre d'enfants, les conditions d'encadrement et de sécurité ne permettent pas le même suivi sur l'activité (ex toilette, enfant qui se fait mal...). Cet autre adulte est référent pour un temps qui est finalement sans intérêt en lui-même, il s'agit davantage d'occuper le temps (« récréation ») que de les aider à développer des apprentissages comme cela peut se faire avec les autres âges.
- les intervenants indiquent que le temps d'activité actuel est parfois trop court pour mener au mieux certains projets.

Compte tenu de ces éléments, la commission suggère une nouvelle organisation des TAP pour l'année 2016/2017 :

- Modification des horaires des TAP : Lundi journée sans TAP, puis 1 heure de TAP les mardis, mercredis et jeudis de 15h30 à 16h30 au lieu de 45 minutes actuellement.
- Fin des cours à 11h45 le mercredi au lieu de 11h40 sachant que les transports scolaires de l'Ain qui ont été contactés au préalable pourraient assurer ce changement d'horaire.
- Le « temps TAP » des élèves des petites, moyennes et grandes sections de maternelle est positionné sur le temps de sieste des enfants de 13h20 à 14h05.

Cette organisation nécessiterait le recrutement d'un intervenant supplémentaire pour que le nombre d'enfants par groupe ne soit pas trop élevé.

Du point de vue de la municipalité, la gestion de l'absentéisme inopiné et de longue durée reste compliquée. Elle a dû identifier pour chaque cas de figure un intervenant susceptible de « remplacer au pied levé » et sur une absence plus longue dans le cadre d'un recrutement.

## **2. Décision sur l'organisation des TAP pour l'année 2016-2017**

Voici le détail des résultats du vote consultatif des membres du conseil d'école concernant la mise en place d'une nouvelle organisation des TAP pour l'année 2016/2017 telle que décrite précédemment dans les grandes lignes.

16 personnes du corps enseignant, des parents d'élèves et du conseil municipal participent à ce vote :

8 voix favorables

2 voix défavorables

6 abstentions

Le conseil municipal a délibéré sur cette nouvelle organisation qu'il a validé à l'unanimité. Le PEDT est en cours de réécriture dans l'attente du retour de la préfecture en lien avec la délibération prise.

## **3. Les projets et les activités dans les classes**

**Classe de PS-MS :** Annulation du projet musique suite au désengagement de l'intervenante. Un travail avec le musée de Pont de Vaux pourrait se faire à la place ? Fin des matinées jeux les mercredis. Sortie à la ferme en fin d'année.

**Pour les 3 classes élémentaires :** Interventions musique dans les classes élémentaires (10 séances de prévues) par Claire MILLOT.

Spectacle final réalisé à Pont-de-Vaux au mois de décembre, avec beaucoup de spectateurs.

**Classes de GS-CP-CE1 :** séances à la piscine de Pont de Vaux à partir du 17 mars au 8 juin, les mercredis matins.

**Elèves de CM1-CM2 :** la classe de neige à Giron du 1<sup>er</sup> au 5 février 2016. Les enseignants remercient la municipalité pour la subvention accordée, le sou des écoles et les parents ayant accompagné.

Formation aux gestes de premiers secours pour les CM2

**Classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 :**

Sortie au planétarium de Vaux en Velin le lundi 30 mai, en prolongement du travail mené en sciences dans les classes et les expositions permanentes et temporaires du planétarium.

**Classe de CE2-CM1**

Sortie au théâtre de Macon au mois de décembre pour un spectacle de cirque et de musiques ( « *d'un monde à l'autre* »)

Jeudi 24 mars : invitation aux parents de la classe pour assister aux projets accrogym et théâtre (autour des fables de La Fontaine)

## **4. Les aspects matériels**

Toilettes en maternelles : la réfection a été effectuée pendant les vacances.

Bac pour recycler les piles : il a été commandé.

Renouvellement du chauffe-eau en cours.

Les volets roulants de la maternelle ne fonctionnent pas automatiquement.

## **5. Questions de parents**

***En l'absence de questions, la séance est levée à 21h00***

*Ce compte rendu sera affiché au panneau de l'école. Vous pouvez également le demander par mail aux représentants de parents d'élèves à [parents.eleves@chevroux.fr](mailto:parents.eleves@chevroux.fr)*